

L'ajournement

la situation» dans sa question originale—ne serait pas assez naïve pour utiliser du liquide correcteur blanc. Pour être tout à fait franc, ainsi que le député devrait le savoir, les liquides laissent une trace blanche qui rend la correction parfaitement visible. Si l'on veut modifier un texte, il y a bien des façons de procéder, mais celle-ci doit être la pire de toutes.

Le président suppléant (M. Guilbault): La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain.

(A 18 h 25, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)